

NOTE A TOUS LES AGENT-ES

Objet : Étude sur les risques psychosociaux 2021-2022

Toute collectivité est tenue légalement d'évaluer les risques professionnels, de les consigner dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et de mettre en place des mesures nécessaires permettant d'assurer la sécurité et la protection de la santé des agent-es.

En 2017, dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail propre à la DEE, vous avez participé à l'évaluation des risques psychosociaux grâce à une méthode mixte composée du questionnaire WOCCQ et complétée par des entretiens. Des plans d'actions, dans chaque service, ont été mis en œuvre par la suite.

Pour rappel : *Les risques psychosociaux sont des risques qui concernent la santé mentale, physique ou sociale (stress, violence externe ou interne). Ils peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail.*

Nous souhaitons mettre à jour ce Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et actualiser le volet Risques Psychosociaux et mesurer les effets des actions déjà mises en place depuis 2017. Nous souhaitons également explorer l'impact de la crise sanitaire sur ce volet.

Présentation de la démarche menée par la cellule de prévention :

- Durée complète de la démarche étendue à toute la DEE : **2 ans**
- Pendant la première année, la démarche commence par l'étude conjointe du service périscolaire et éducatif et du service patrimoine pour l'enfance et l'éducation
- Nous allons intervenir dans un territoire éducatif à la fois afin de proposer, pour chaque territoire, une étude complète avec une analyse, l'élaboration d'un plan d'action et la restitution des résultats auprès des agent-es
- Ensuite, nous poursuivrons l'intervention auprès des agent-es du service famille et petite enfance, de la caisse des écoles et les services administratifs.
- Le premier territoire éducatif étudié avant les vacances scolaires le 06 juillet 2021 est : Centre-Gare-Bourse-Krutenau
- L'étude sera faite site scolaire par site scolaire

- Sur chaque site, il y aura des entretiens en présentiel par métier et par équipe. Ces entretiens seront animés par les collègues de la cellule prévention de la DEE
- L'entretien de 2h, basé sur le questionnaire INRS, sera complété par quelques questions issues de l'ANACT pourtant sur la crise sanitaire et s'achèvera par un temps d'échange

Agents concernés :

- Tous les agent-es titulaires et contractuel-les
- Les agent-es vacataires ainsi que les agent-es en arrêt long (maladie ou ASA) seront contacté-es par courrier avec un questionnaire à remplir.

Calendrier provisionnel pour le territoire Centre-Gare-Bourse-Krutenau :

- Du 17 mai au 06 juillet 2021 : entretiens en présentiel dans les écoles du territoire éducatif désigné et entretiens par Skype pour les administratifs
- Du 06 juillet mi-Août 2021 : analyses et saisies des données récoltées
- Mi à Fin Août : restitution auprès des chef-fes de service concernés.
- Août et septembre établissement avec les chef-fes de service du plan d'action adapté
- Fin septembre : restitution auprès des agent-es

Territoire éducatif suivant : début des entretiens, courant du mois de septembre 2021

Notre démarche a débutée **le 17 Mai 2021**. Les agent-es concerné-es seront informé-es par leur encadrant-e de proximité afin d'être invité-es aux réunions.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la cellule de prévention de la direction de l'enfance et de l'éducation :

- Mail : AdministrationGeneraleEtRessourcesDEE-CellulePrevention@strasbourg.eu
- Karine Thuillier, conseillère de prévention : 03 68 98 63 50
- Pascal Burgun, assistant de prévention : 03 68 98 76 87

La réussite de cette étude et la démarche d'Amélioration de la Qualité de Vie au Travail reposent sur votre implication à toutes et tous. Nous vous remercions vivement pour votre contribution.



Florence PELLEGRINI
Directrice